



AMENAGEMENT DES ROUTES DE ROSSES ET DES CHENEVIERS PRESENTATION DU PROJET 05 FEVRIER 2018

Le 05 février dernier, les habitants du secteur de Rosses / Les Cheneviers étaient conviés à une réunion de présentation du projet de requalification de la traversée du hameau de Rosses et d'aménagement des voies, en présence du bureau d'études HBI et de représentants des services Eau / Assainissement d'Annemasse Agglo.

LE CONTEXTE DU PROJET

La commune connaît une importante croissance démographique nécessitant une structuration et une adaptation de certains équipements publics, dont certaines voies communales devenues inadaptées aux nouveaux usages et à l'augmentation des flux de circulation.

Le hameau de Rosses est particulièrement concerné par cette problématique, avec une très forte urbanisation qui s'est engagée depuis quelques années et qui se poursuit. La voirie desservant ce secteur est, dans l'ensemble, plutôt en mauvais état et n'est plus adaptée au flux de circulation (avec notamment un trafic de transit via le giratoire des Cheneviers) et aux impératifs de sécurité.

La commune a, d'ores et déjà, tenté d'apporter des réponses ponctuelles à la problématique de la vitesse excessive (dos d'âne, chicanes, ...) et à la sécurisation des piétons (création d'un tronçon de cheminement piéton séparé de la voie). Toutefois, il convient de réaliser un aménagement global, cohérent sur l'ensemble du linéaire de la voie, soit 1 300 mètres.

LES PRINCIPAUX ELEMENTS DE L'OPERATION

L'opération va intégrer différentes composantes, à savoir :

- La sécurisation de la traversée du hameau de Rosses,
- La création de cheminements continus doux sécurisés et de trottoirs,
- Des aménagements visant à réduire la vitesse, notamment, pour la circulation de transit,
- Des aménagements contribuant à l'amélioration visuelle et esthétique,
- L'aménagement du carrefour Cheneviers / Cry Marmet / Rosses,
- L'aménagement du carrefour Péraille / Rosses,
- La reprise des réseaux humides (Annemasse Agglo),
- L'enfouissement des réseaux secs, la reprise et l'amélioration de l'éclairage public (SYANE).

Le contenu précis des travaux, le phasage, l'articulation des différents travaux et la déviation mise en place ont été présentés. A l'issue de cette présentation, différentes questions ou remarques ont été formulées par les habitants du secteur, notamment :

- Est-il envisager une sécurisation du chemin de la Péraille (création de trottoirs, d'un éclairage public performant, de ralentisseurs) ?
- Est-il nécessaire d'équiper les deux zones de détente du chemin des Morts et du chemin de Romagny de fontaines ? Cela ne risque-t-il pas d'attirer les gens du voyage ? Y aura-t-il des poubelles sur ces placettes ? Pourquoi est-il prévu la création de places de parking près de ces zones ?
- L'aménagement du chemin de Romagny ne risque-t-il pas de favoriser une zone d'entrée pour les caravanes ? Des équipements spécifiques sont-ils prévus ?
- Durant les travaux, l'accès des riverains sera-t-il maintenu en tout temps ?
- La visibilité lors de la traversée du hameau de Rosses sera-t-elle améliorée ?
- Quelle sera la hauteur des plateaux surélevés ?
- La traversée de Rosses sera-t-elle réalisée avec des pavés (nuisances sonores) ?

- Comment est-il possible de sécuriser et améliorer la sortie du lotissement des Vignes sur le carrefour de la Péraille ? Est-il possible de créer un passage pour piétons sur ce carrefour ? Est-il, également, possible de mettre un « Stop » à la sortie du lotissement ?
- Le projet prend-il en compte le déploiement de la fibre optique et l'alimentation en gaz de ville ?
- Le lotissement European Homes sera-t-il ouvert à un transit public ?
- Est-il possible de mettre un « Stop » sur la montée de la Boissière ?
- Le renforcement de l'éclairage public sur la rue du Cry-Marmet est-il prévu ?
- Les travaux vont-ils générer des coupures d'eau et/ou d'électricité ? L'accès des véhicules de secours est-il garanti ?
- Qui prendra en charge les branchements souterrains entre la route et les parcelles propriétés privées ?

Des explications ont été fournies en réponses à ces inquiétudes ou questionnements.

Les représentants de la Commune ont pris bonne note des remarques concernant le chemin de la Péraille, tout en précisant que ce périmètre n'est pas directement concerné par le projet Rosses.

Ils ont, également, insisté sur le fait que la sécurité de cette voie pendant la durée des travaux sera une priorité, étant rappelé que la déviation qui sera, à certains moments, mise en place sur cette voie et le chemin des Hutins, ne concerne que les riverains et non pas une circulation de transit Chef-lieu / Route de Thonon.